

Communiqué

**Prévention Sécurité****Classifications – Salaires :
LA DERNIERE PROVOCATION DES
PATRONS**

Lundi 14 février, les employeurs se sont enfin découverts sur leur manière d'augmenter de 10% de la masse salariale dans le secteur de la prévention-sécurité pour 2023, Sachant que, suite à l'augmentation du SMIC au 1^{er} janvier 2022, ils s'en tiennent à des propositions maintenant 30% des salariés au SMIC, 50 autres pour cent avec 41€ au-dessus de celui-ci et rien pour les autres. Cette augmentation n'intervenant au mieux dans trois mois.

Les chambres patronales ont enfin affiché clairement ce que FORCE OUVRIERE avait déjà écrit dès juillet 2020.

Ce seront les salariés qui s'augmenteront en incluant leur prime d'ancienneté dans leur taux horaire.

Les salariés actuels qui se feront subtiliser leur prime d'ancienneté et se retrouveraient au-dessus des nouveaux minima se verraient octroyer une augmentation de 2% afin qu'ils aient un petit quelque chose. On croit rêver !

Il fallait oser !

Non seulement ils ne veulent pas nous augmenter, mais en plus ils veulent nous faire les poches !

Il est grand temps que les ministères qui croient que le problème salarial de la sécurité privée est en bon chemin se réveillent.

Vendredi 18 février 2022, jour de la négociation, les salariés exprimeront leur mécontentement et exigeront d'être augmentés, maintenant, réellement !

Des rassemblements sont prévus de 9h00 à 13h00 à Paris à hauteur du 146, bd Diderot ; et devant les MEDEF de Bordeaux, Colmar, Lyon, Marcq en Bareuil, Marseille, Nantes, Nice, Rouen, Toulouse.

Paris, le 16 février 2022

Contacts :

Zainil NIZARALY – Secrétaire général – 07 84 26 73 06

Alain BOUTELOUX – Secrétaire fédéral secteur Prévention Sécurité - 06 85 12 86 38